

21/01/2016

Cérémonie des vœux - Discours de Mme Perrine FORZY, Maire de Gamaches-en-Vexin

Je suis heureuse de vous accueillir pour une nouvelle cérémonie des vœux entourée de vos conseillers municipaux.

L'année 2015 a été égayée par la naissance de Paul Jean-Baptiste et le mariage de José et Nathalie Martins ; sans aucun décès à déplorer.

En début d'année, nous avons connu tous ensemble un temps très fort avec la marche blanche en réaction aux attentats. 2015 a été émaillée de deux repas des anciens, de deux Troc plantes, la pose du bouquet de St Eloi, la naissance du marché Constantin, la foire à tout, le Beaujolais Nouveau, le Noël des enfants, les élections cantonales et régionales. Je remercie et félicite les présidents et membres actifs des associations ACOR, « Petites Mains », club des aînés, Gym senior, comité des fêtes.

Je félicite tout particulièrement la Bonne Adresse et sa présidente Juliette Lemétais ; l'association a eu l'initiative, sans faire appel aux subsides de la Commune, d'organiser le marché fermier hebdomadaire. Après la césure d'hiver, le marché rouvrira ses portes début avril.

En 2015, nous avons investi dans des travaux de rénovation d'avaloirs et bouches d'égouts, et la construction d'un nouvel abribus, rue Oulgate.

En 2016, nous poursuivrons la rénovation du calvaire du clos Thorel grâce à une enveloppe parlementaire de Ladislas Poniatowski, finaliserons le Plan Local d'Urbanisme, rénoverons la toiture, l'escalier et l'horloge de l'église.

La plupart de ces investissements bénéficient, comme pour l'ensemble des communes, de l'aide du Département ; et nous lui en savons gré.

Je remercie Etienne, Josette, et Jocelyne pour leur investissement dans leur travail, ainsi que mes adjoints et les Conseillers municipaux.

Nous vivons dans une France en mutation. Après la fusion de cantons, la fusion de régions, nous connaissons la fusion en 2017 de notre communauté de communes avec celle de Gisors. Pour le moment, votre conseil municipal n'a pas jugé opportun d'envisager de fusionner avec des communes voisines ; mais la question reste ouverte.

Mon mandat au Conseil Départemental m'engage, de même que celui à la communauté de communes. Cette dernière a inauguré en septembre la Maison médicale : y exercent déjà 3 médecins généralistes (un 4ème est attendu au printemps), 2 infirmières, un diététicien, une psychologue, une psychomotricienne, une kinésithérapeute, un ostéopathe, une pédicure. Une dentiste et une orthophoniste devraient arriver en avril.

Pensez à profiter des services de la Maison de Services au Public et du Point d'Accès au Droit.

De même, je vous invite à profiter et faire connaître le service mobilité et les ateliers anti-arthrose mis en place par Trait d'Union.

Enfin, je formule pour chacun de vous des vœux de santé, de bonheur. Que 2016 vous soit une belle année empreinte d'heureuses surprises.